

DIGNITE : l'économie sociale et solidaire* répond de manière globale aux besoins des 3 acteurs du « BIEN VIEILLIR CHEZ SOI »



Les proches aidants sont rassurés grâce au droit au répit : Les AVR formées en continu à leur écoute et soutien psychologique (lutte contre le sentiment de culpabilité).
Représentés au CVS**



Les aînés et/ou personnes en situation de handicap sont accompagnés avec la volonté et le savoir-faire pour garantir leur autonomie chez eux le plus longtemps possible
Représentés au CVS **



Les AVR (auxiliaires de vie) sont fidélisées :

- Insertion professionnelle et salaire +13% du SMIC
- Garde et encadrement de leurs enfants et/ou adolescents en dehors de l'école en partenariat avec les acteurs du territoire
- Prise en compte de leurs éventuelles difficultés sociales en partenariat avec les services sociaux du territoire.
- Formation en continu, frais de transports pris en charge à 100%
- Représentées au CVS**



DIGNITE : réduit les dépenses publics***

- Proche aidant : préserver sa santé et son maintien dans l'emploi
- Personne âgée et/ou en situation de handicap : Préserver son autonomie, sa liberté et rester en bonne santé
- AVR : sortie du chômage, accès à l'emploi, qualification dans le secteur des services à la personne via la formation en continu
- Les enfants des AVR : prévention du décrochage éducatif

*dès que la structure fonctionne grâce à un service viable, répondre plus précisément aux besoins sociaux cœur du métier de DIGNITEseniors

**instance interne garante du fonctionnement (Conseil de la Vie Sociale)

*** Le montant des dépenses publiques en France est de 56,5 points de PIB en 2017, soit le ratio le plus élevé de l'Union européenne (retraite, vieillesse, aides sociales, chômage) (www.strategie.gouv.fr)

DIGNITE : un projet reconnu



- ✓ Lauréat CréaRif QUARTIERS
- ✓ Présélectionné « Entreprendre Autrement »
- ✓ Retenu pour le Concours Ile-de-France Talents de la création d'entreprise catégorie « Économie Sociale »
- ✓ Prix NOVANCIA : Modèle économique ESS